



Compte-rendu de l'A.G de l'équipe du moulin du 16/02/2019

Membres : 48 Présents : 38 Excusés : 7 Absents : 3

Le quorum étant atteint le chef de battue ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous les membres présents et remercie Mr Le Maire et Mr BARBIER président de l.ACCA

« Je voudrais remercier l'ensemble de l'équipe qui grâce à l'état d'esprit de tous a permis de réaliser une très belle saison malgré la diminution du nombre de sangliers. »

Remerciements tout particulier à l'équipe des repas et à tous les piqueurs et leurs chiens .

Le chef de battue dresse le bilan de chasse de la saison 2018/2019 qui est de :

59 battues organisées au cours desquelles ont été prélevés :

64 sangliers (31 mâles et 33 femelles) 41 chevreuils 8 daims 1 Cerf

Moyenne des chasseurs par battue :27

DETAIL DU GIBIER OFFERT

17 propriétaires (sanglier entier et ½ sanglier), 5 sangliers distribués aux principales associations du village. 5 parts ont été remises à des anciens chasseurs ou bénévoles qui ont rendu service à l'équipe.

VIE DE L EQUIPE DU MOULIN

Cette année pas d'accidents importants concernant les chiens . Pour les assurances la formule adoptée semble la bonne.

Les battues organisées avec l'équipe de la Sort :2 battues aller retour suivies d'un repas en commun.

L'entretien des chemins a donné dans l'ensemble satisfaction et sera revu pour la future saison.

Pour les invitations le règlement a été respecté (40 invitations pour la saison en cours)

Pour la distribution des parts de cervidés tous les chasseurs ont eu un demi chevreuil et du daim ou du chevreuil pour la deuxième part.

Pour le nettoyage de fin de saison du local de chasse, 19 chasseurs étaient présents.

BILAN FINANCIER DE LA SAISON 2018/2019

La parole est donnée au trésorier qui dresse le bilan financier de la saison

Recettes : 5310 euros Dépenses : 3101 euros
Avec le solde de la saison précédente il reste 5958 Euros

Le trésorier se met à la disposition des chasseurs pour toutes précisions sur ce bilan.

L'ordre du jour étant épuisé l'ensemble du bureau remet sa démission.

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

Chef de battue : Roger salles, Adjoint : Joel Cassu, Trésorier : Jacques Bonafos, Tresorier adjoint : Richard Vila, Secrétaire : Jean Degert, secrétaire adjoint : Alexandre Salles

Membres : Pierre Gibrat, Guy Marrot, Gérard Roussel, Michel Selles.

PREPARATION DE LA SAISON 2019/2020

Décisions prises par l'assemblée générale :

Le chef de battue souhaite que tous les membres du bureau prennent des fonctions concrètes :

Responsable des piqueurs : **Alexandre Salles**

Responsables des parts de cervidés : **Jacques Bonafos et Alexis Campsolinas**

Responsable des relations avec les propriétaires : **Salles Roger, Jean Dejert**

Responsables de la distribution des parts aux propriétaires : **Jacques Bonafos, Joel Cassu, Gérard Roussel, Roger Salles, Michel Selles, Guy Marot.**

Responsables des repas : **Pierre Gibrat, Jean-François Torrent, Richard Mirailles, Joseph Puig, Henri Maso et André Balouet, Guy Marrot, Laurent Bosch.**

Responsable nettoyage salle de réunion : **François Girau.**

Responsable du dépeçage : **Gérard Roussel**

Responsable du débroussaillage (gestion des équipes) : **Joel Cassu aidé par Mrs Michel Selles, Albert Eric et Richard Vila.**

Responsable du marquage et numérotage des postes : **Richard Vila aidé par Mrs Stephane Tapias, Michel Selles et J.P Marcelier.**

Responsable tenue du bar : **Guy Marrot , Jacques Bonafos (Approvisionnement bar)**

Responsable du tableau de chasse et du tour poubelle : **Jean Degert et Alexandre Salles**

Les chefs de lignes : **J.Bonafos, J.Degert, P.Gibrat, G.Roussel ,R.Salles et R.Vila, Pierre Costa Guy Marrot, JP Marcellier**

Lors des battues où sont tués de nombreux sangliers le bar sera ouvert la première ½ heure, fermé durant le dépeçage et réouvert après la distribution des parts.

Florian Delos remplace Guy Marrot en tant que piqueur

Tout piqueur quittant définitivement l'équipe pour aller chasser ailleurs pourra réintégrer la battue du moulin uniquement au poste.

Distribution des parts en fin de battue : si un chasseur n'est pas présent et qu'il n'a délégué personne pour lui récupérer sa part, celle-ci sera distribuée à un ancien chasseur.

Les conditions de débroussaillage restent inchangées

Organisation des repas : 1 repas toutes les 3 semaines avec nettoyage complet de la salle à la fin des repas.

Suite aux incidents qui se sont produits par le passé, un règlement intérieur de l'équipe est mis en place et signé par chaque chasseur le jour de l'ouverture.

Pour la distribution des postes nous ferons en sorte qu'un roulement soit respecté.

INVITATIONS

Rappel des conditions d'invitation : 2 invitations par chasseur, un même invité ne pourra participer qu'à 3 battues par saison. 5 invitations maxi pour une même battue (exception faite pour la journée boullinade)

Il est rappelé que l'invitation est à la charge de l'invitant.

La municipalité ayant pris en charge la consommation d'électricité l'équipe du moulin a effectué les travaux d'isolation nécessaires afin d'être en conformité avec le chauffage par convecteurs électrique. (décision prise en AG du 10 mars 2018)

QUESTIONS DIVERSES

Le marquage des postes avec les bombes de peinture spéciales forestier ayant donné satisfaction, celui-ci sera reconduit.

Des nouveaux chasseurs ont demandé à intégrer l'équipe la saison prochaine il s'agit de Mrs Julien Vila et Theo Ballestre tous deux membres de droit, le bureau a donné son accord.

Nous enregistrons le retour de Mrs Richard Mirailles et Damien Puig.

Dans le cadre de la gestion du cheptel , nous maintenons, le nombre de sangliers abattus à savoir :

5 à 6 pièces, toutefois ce nombre pourra être dépassé si le quota est atteint très tôt dans la matinée (10 sangliers étant raisonnable)

COTISATIONS 2019/2020

Chasseur sans chien : 100 euros Chasseur avec 1 chien qui chasse : 65 euros
Pour le local : 15 euros Pour le bar : 15 euros
10 euros seront à remettre par l'invitant au trésorier de l'équipe du moulin.

SECURITE

Les consignes lues tous les matins ont été respectées,
Pour la saison 2019/2020 les consignes seront lues à tour de rôle.

Chasse accompagnée

Le règlement de la fédération sera distribué aux chasseurs qui amènent des accompagnants au poste.

Deux règles principales : à partir de 15 ans l'accompagnant devra suivre une formation pratique organisée par la fédération et une seule arme au poste pour deux chasseurs.

STAGE SECURITE

1 journée organisée par la fédération :
3 volontaires : Michel Selles, J.P Marcelier, Stephane Tapias.

RAPPELS

Sonneries au poste à respecter et RIGODON en fin de battue.
Au poste arrêter les chiens si possible et les attacher au sanglier mort.
Interdiction d'amener des chiens au poste.

TRAVAUX

Des travaux urgents doivent être réalisés à l'inter saison, les volontaires seront les bienvenus.

DATES A RETENIR

Repas de fin de saison : **Samedi 27 Avril 2019 à la Quadra**
(La réservation se fera avant cette date par courrier à renvoyer à Pierre Gibrat)
Journée de marquage des postes en commun avec grillade : **15 Juin 2019**
Journée débroussaillage en commun avec sardinade : **samedi 20 Juillet 2019**

DIVERS

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait : remettre rapidement les carnets de chasse au secrétaire de l'équipe pour que celui-ci les transmette à l'A.C.C.A

La loi anti tabac a été respectée tout au long de la saison de chasse, le bureau tient à féliciter l'ensemble des fumeurs pour leur civisme.

ASSOCIATION DU CABANON EQUIPE DU MOULIN

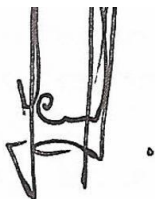
Suite à la démission de l'ancien bureau voici la composition du nouveau bureau :

Président : Vila Richard, Vice-président : Cassu Joel, Secrétaire : Salles Alexandre

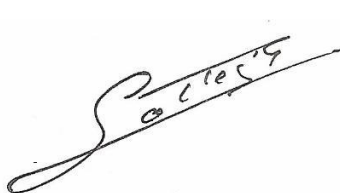
Secrétaire adjoint : Camsoulinas Alexis, Trésorier : Eric Albert, Trésorier adjoint : Tapias Stephane

L'ordre du jour étant épuisé, et le contenu de l'A.G étant approuvé le Chef de battue lève la séance et invite tous les participants à partager le pot de l'amitié et le repas préparé par notre Chef Monsieur Guy Marrot.

Le secrétaire
J.DEGERT



Le chef de battue
R.SALLES



Le trésorier
J.BONAFOS

